

COMMISSION CULTURE

Compte-rendu de la réunion du 10 janvier 2022 à 18h via Teams

ORDRE DU JOUR

Pôle Culture

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 29 novembre 2021.

Pôle Culture

2. Appel à projets dans le cadre du festival international Constellations de Metz 2022.

Service Action culturelle

3. Projet d'éducation musicale DEMOS – Bilan de la seconde année d'apprentissage et prolongation du projet jusqu'en juin 2023.

Service Action culturelle

4. Versement des contributions financières 2022 à la Cité musicale-Metz.

Service Action culturelle

5. Versement de subventions 2022 aux principaux festivals culturels de Metz.

Service Patrimoine culturel

6. Programme d'opérations dans les édifices protégés au titre des monuments historiques.

Pôle Culture

7. Tour de table des services et divers.

Étaient présent(e)s, sous la présidence de : Monsieur Patrick THIL, Adjoint Délégué à la Culture et aux Cultes :

- Monsieur Timothée BOHR, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Madame Corinne FRIOT, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjointe de quartier, membre titulaire

- Monsieur Bernard STAUDT, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Madame Anne DAUSSAN-WEIZMAN, Adjointe au Maire, membre suppléante
- Madame Martine NICOLAS, Adjointe au Maire, membre suppléante
- Monsieur Jérémy ROQUES, Conseiller Municipal, membre suppléant

- Monsieur Vincent DAPPOZZE, Directeur du Pôle Culture
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du service Action culturelle
- Madame Barbara SCHNEIDER, Cheffe du service Patrimoine culturel
- Monsieur Thierry DEPRESZ, Directeur des Archives municipales
- Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT, Directrice des Bibliothèques-Médiathèques de Metz

Étaient excusé(e)s :

- Madame Charlotte PICARD, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Monsieur Laurent DAP, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Déléguée, membre suppléante
- Monsieur Xavier BOUVET, Conseiller Municipal, membre suppléant

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint

Étaient absent(e)s :

- Monsieur Eric FISZON, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre suppléante

En attendant l'arrivée de Monsieur Patrick THIL retenu à la BAM dans le cadre de la venue de Madame Nadia HAI, ministre déléguée chargée de la Ville afin de lancer la cité éducative du quartier de Borny, dispositif national visant à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, Monsieur Timothée BOHR assure la Présidence de la Commission, ouvre la séance à 18h05 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} point : Pôle Culture - Adoption du compte-rendu de la réunion du 29 novembre 2021.

Avis favorable de la Commission

2^e point : Pôle Culture - Appel à projets dans le cadre du festival international Constellations de Metz 2022.

Monsieur Vincent DAPPOZZE présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Monsieur Patrick THIL

3^e point : Service Action culturelle – Projet d'éducation musicale DEMOS – Bilan de la seconde année d'apprentissage et prolongation du projet jusqu'en juin 2023.

Madame Gwenaëlle PROTARD présente ce rapport.

Pour répondre à la question de Madame Corinne FRIOT sur l'absence d'associations du centre-ville dans DEMOS, elle indique que ce dispositif concerne uniquement les enfants habitant dans les quartiers de la Politique de la Ville.

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Monsieur Timothée BOHR*

4^e point : Service Action culturelle – Versement des contributions financières 2022 à la Cité musicale-Metz.

Madame Gwenaëlle PROTARD présente ce rapport.

Monsieur Nicolas TOCHET salue la décision de la Ville et de ses autres partenaires publics de maintenir de façon constante les subventions allouées à la Cité musicale-Metz, dans le contexte compliqué de la crise sanitaire avec ses conséquences sur les recettes en baisse importante. Il souhaite néanmoins partager ses interrogations sur le principe du maintien des subventions qui, avec l'inflation d'ores et déjà constatée, risque de ressembler à une baisse des soutiens financiers, sans parler de la hausse des tarifs de chauffage en 2021 représentant pour la Cité musicale-Metz une augmentation des charges de plus de 100 000 euros.

Monsieur Vincent DAPPOZZE précise que la contribution en investissement versée à l'ONM est une nouvelle aide allouée pour la première fois en 2021 pour l'entretien de la Maison de l'Orchestre et l'acquisition d'un instrument de musique. Cette contribution, même si elle ne sera pas pérenne dans sa totalité, est bienvenue pour l'ONM afin de supporter des charges exceptionnelles.

Monsieur Patrick THIL rejoint la Commission à 18h25.

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Monsieur Timothée BOHR*

5^e point : Service Action culturelle – Versement de subventions 2022 aux principaux festivals culturels de Metz.

Madame Gwenaëlle PROTARD présente ce rapport.

Madame Corinne FRIOT fait part de sa satisfaction de constater que la Bande-Dessinée aura toute sa place dans la prochaine édition du festival du Livre à Metz. Pour répondre à sa question sur l'utilisation des crédits en investissement, Madame Gwenaëlle PROTARD précise que ceux-ci portent sur la scénographie et les aménagements liés aux tentes d'accueil des auteurs.

Monsieur Nicolas TOCHET demande comment, si la subvention annuelle de la Ville reste au même niveau, le Passages Transfestival va pouvoir devenir annuel sans devoir réduire les coûts. Monsieur Patrick THIL répond que le fait de passer d'une édition biannuelle à une édition annuelle, à budget constant, résulte d'une volonté du nouveau directeur, Monsieur Benoît BRADEL. La Région Grand Est comme la Ville y ont souscrit. La décision a d'ailleurs été actée en Conseil d'Administration. Cette évolution permet de donner à la fois un rendez-vous plus régulier qui conforte les spectateurs et une visibilité plus grande aux activités de l'association. Il ajoute que les moyens octroyés financent l'activité générale de l'association, laquelle a toujours été annualisée, même quand les

éditions du festival étaient biennuelles, avec des actions menées tout au long de l'année (ex : EAC) et la plupart des employés qui sont engagés sur toute l'année.

Monsieur Patrick THIL informe par ailleurs les membres qu'un travail est engagé avec la Ville et l'association du Livre à Metz pour proposer un espace aux auteurs auto-édités qui n'étaient plus accueillis depuis de nombreuses années. Il salue la contribution des bibliothèques-médiathèques de Metz dans l'organisation du festival, dont les services sont mobilisés dans une coopération extrêmement fructueuse.

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Monsieur Patrick THIL*

6^e point : Service Patrimoine culturel - Programme d'opérations dans les édifices protégés au titre des monuments historiques.

Madame Barbara SCHNEIDER présente ce rapport.

Madame Corinne FRIOT demande si la communauté protestante participera aux travaux de rénovation du Temple Neuf. Madame Barbara SCHNEIDER précise que compte tenu du fait que le bâtiment est propriété de la Ville de Metz et du coût de ce programme estimé à 6 millions d'euros, le conseil presbytéral présidé par le pasteur sera bien sûr consulté et devrait donner son accord.

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Monsieur Patrick THIL*

7^e point : Pôle Culture – Tour de table des services et divers.

Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT annonce une table-ronde sur le thème de la musique baroque qui se tiendra au Grenier de Chèvremont du Musée de La Cour d'Or en lien avec le Conservatoire. Les Nuits de la lecture sont prévues les 21, 22 et 23 janvier (ouverture en continu des médiathèques Verlaine et de l'Agora de 9h à 22h) avec l'opération des petits champions de la lecture (accueil de classes) et un concours de lecture à voix haute sur la thématique « Aimons toujours, aimons encore ». Le nouveau livret de présentation des actions culturelles jusqu'en mars est disponible. Monsieur Patrick THIL remercie les équipes des BMM pour leurs efforts pour s'adapter à l'évolution des protocoles sanitaires.

Madame Martine NICOLAS est interrogée par l'église St Eucaire au sujet de la St Blaise et du protocole sanitaire qui s'applique, notamment en termes d'accueil du public. Monsieur Patrick THIL répond qu'il s'agit du même protocole que pour les cultes, à savoir le port du masque obligatoire, le respect des gestes barrière, l'absence de jauge et de contrôle du pass sanitaire. La communion est toujours possible mais pour les petits pains de la St Blaise, il rappelle l'interdiction de manger sur place (protocole habituel de la messe).

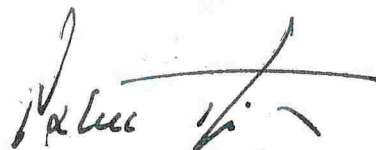
Monsieur Thierry DEPRESZ annonce que l'exposition « Épicentres » du photographe Franck Girard est à voir jusqu'au 28 janvier prochain. Dans le cadre de la mission des Archives de la préservation préventive, les chantiers de numérisation de documents médiévaux, des listes électorales du XIX^e siècle et de restauration de documents des XIV et XV^e siècles débiteront prochainement.

Monsieur Vincent DAPPOZZE évoque enfin le projet européen Interreg Noé-Noah qui a pris fin le 31 décembre 2021. Porté par le Pôle Culture de la Ville de Metz, il a permis à la fois de donner une connotation écologique aux événements de la Ville et de ses partenaires (Constellations, Mirabelle, Rendez-vous culturels de l'été), à des réseaux de se constituer et à des actions de se concrétiser. Il s'agit de capitaliser sur ce partenariat afin de construire de nouveaux projets à l'avenir. Un des enjeux essentiels en 2022 pour Metz, ville intrinsèquement transfrontalière, est désormais de faire sans ce financement et d'aller en chercher de nouveaux.

Monsieur Patrick THIL conclut en rendant hommage aux services du Pôle Culture qui préparent depuis plusieurs semaines les festivités 2022 et en rappelant la belle programmation de la Cité musicale-Metz.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19h10.

Le Président de la Commission :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick THIL', with a long horizontal stroke extending to the right.

Patrick THIL